

VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE

Renaissance de la Maison Duc

Michel Galliker – Commencé en mars 2016, le chantier de la Maison Duc, plus précisément des anciens « bâtiments Duc » sis aux 59, 61, 63/65 de la Grand-Rue, est terminé depuis quelques jours. Les Agaunois ont en mémoire l'état de vétusté de cet ensemble d'habitations. Seule la Commune pouvait s'engager dans un projet de restauration visant à la sauvegarde de ce patrimoine bâti antérieur à l'incendie du 23 février 1693.

L'immeuble désormais achevé réunit de manière heureuse les parties anciennes et une adjonction nouvelle, créant ainsi un espace parfaitement intégré sur la Grand-Rue et la Rue des Petites-Fontaines.

Un lieu patrimonial sauvegardé

L'inventaire ISOS de la Confédération (inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale en Suisse) mentionne la Grand-Rue comme un lieu devant être sauvegardé. Pour cette raison, la réalisation du projet de réhabilitation de la Maison Duc, impliquera l'intervention du SMBA (Service des bâtiments, monuments et archéologie Section Patrimoine). Cette sauvegarde aboutira en 2016 à la décision du Conseil communal, prise en accord avec le SBMA, de classer les bâtiments 59 - 63 de la Grand-Rue comme des ouvrages d'importance communale.

Sur mandat du SBMA, le Bureau TERA Sàrl de Sion (Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques) dressera deux rapports. Le premier, en mai 2011, est un dossier d'expertise. Les archéologues Alessandra Antonini et Marie-Paule Guex font l'état de la situation du bâtiment, dressent un tableau précis de tous les espaces et pièces et signalent les éléments les plus significatifs à devoir assurer leur restauration (planchers et boiseries du XVIII^e siècle). Ce document servira de base à la réflexion sur le projet à conduire. En janvier 2017, les mêmes auteures publient un compte-rendu des fouilles effectuées en mai 2016. Dans ce document, elles apportent des conclusions pointues quant à la datation du plus ancien bâti, en pouvant l'établir au début du Haut Moyen Âge.

Durant toute la durée du chantier, Laurent Grichting des Monuments historiques du Canton veillera à ce que le programme de sauvegarde soit scrupuleusement suivi. La structure porteuse dans les parties anciennes est maintenue dans la mesure du possible : les murs épais en pierres sont consolidés, toutefois les planchers d'origine sont remplacés par des dalles bois. Deux salons historiques boisés datant du milieu du XVIII^e sont remis en état et repeints dans leur couleur d'origine.



Salle historique au 1er étage, avec les boiseries du XVIII^e dans leur couleur d'origine photo Eik Frenzel



Le vestibule d'entrée de la FOVAHM photo Eik Frenzel

Afin de marquer le lien avec le passé plus ou moins lointain sont mis en évidence dans la cage d'escaliers des découvertes provenant des fouilles : aux deuxième et troisième étages un chapiteau mouluré en calcaire et deux tambours de colonnes dont l'un en marbre. Devant l'entrée de l'atelier de la FOVAHM est fixée une taque en fonte fleurdelisée du XVIII^e siècle trouvée dans un appartement.

Un engagement communal sans faille

Entre 2010 et 2016, avant que ne commencent les travaux, les Conseils communaux successifs, appuyés par les Conseils généraux en place, prirent les décisions nécessaires à la réussite du projet. Cela commence en 2010 par l'acquisition pour CHF 320'000.- des trois

corps de bâtiments existants. L'année suivante, un ingénieur civil est mandaté afin d'analyser la statique du bâtiment. Après avoir lancé un appel d'offres, le mandat d'architecte est attribué au Bureau d'architecture GayMenzel Sàrl de Monthey sur décision d'un jury et sont choisis les ingénieurs du Bureau Lattion Bruchez de Collombey. En 2016, une convention est signée avec la FOVAHM pour l'exploitation de la Galerie d'art prévue au rez-de-chaussée. Sur proposition du Conseil municipal, le Conseil général approuve un crédit de quatre millions de francs pour le coût estimé des travaux.

Un projet architectural remarquable

Dans la brochure de présentation du projet en 2014, le Bureau d'architecte

GayMenzel avance les objectifs suivants :

1. sauvegarder et réhabiliter le patrimoine de Saint-Maurice ;
2. redynamiser la Grand-Rue avec un programme culturel ;
3. augmenter l'attractivité touristique avec un bâtiment patrimonial accessible au public ;
4. offrir des locaux adaptés à une institution socio-éducative déjà établie à Saint-Maurice ;
5. offrir aux appartements une cour lumineuse.

Le concept est brillant. Si le choix du jury a retenu le dossier du Bureau GayMenzel, c'est qu'il donnait les réponses adéquates à la restauration souhaitée.

En premier lieu, est sauvegardée la partie ancienne le long de la Grand-Rue, renforcée sur l'arrière par une nouvelle

construction en béton apportant une stabilité à l'ensemble. A l'intérieur, les architectes conservent les volumes d'origine auxquels se rattachent harmonieusement ceux du bâti nouveau. L'intervention architecturale s'inscrit dans la continuité de l'existant, alliant patrimoine et contemporanéité. Proportions, couleurs et matériaux d'une part, boiseries ferronneries et papiers peints d'autre part sont retravaillés pour offrir une déambulation à travers les siècles avec la sensation d'être toujours dans le même lieu.

Au rez-de-chaussée dévolu à la Galerie d'art, le visiteur découvrira les œuvres exposées dans un dédale de salles

dont deux en double hauteur, faisant le lien avec l'atelier des artistes de la FOVAHM. L'une au centre de la Galerie a été laissée en l'état afin de rendre les caractéristiques de l'Art brut; la seconde à l'arrière est baignée dans la lumière grâce à une immense baie vitrée offrant une magnifique perspective sur l'Abbaye et le chevet de la Basilique. Au premier étage, l'atelier de la FOVAHM occupe principalement les pièces historiques aux boiseries de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, qui ont retrouvé l'éclat «pastel» apprécié alors dans les intérieurs des belles demeures et aux planchers de qualité mis en place. Trois appartements sont installés aux

deuxième et troisième étages. Leur plan longitudinal autour de l'espace central de la cour placée au second étage permet à chaque logement de posséder un caractère propre.

La description du bâtiment serait incomplète si on ne prenait pas en compte les effets rendus par la luminosité extérieure. Partout sauf évidemment au centre de la Galerie, les ouvertures (fenêtres et baies; ouverture sommitale dans la cage d'escaliers) créent, de quelque côté que ce soit, une atmosphère riche en douceur.



Salle en double hauteur, témoin de l'Art brut photo Clin d'oeil S. Rouiller



Vision sur l'Abbaye depuis la galerie photo Robert Swierczynski

Un nouveau pôle culturel à Saint-Maurice

Fondée en 1970, la FOVAHM (Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales) est une institution sociale d'utilité publique poursuivant le but de favoriser l'intégration d'adultes vivant avec une déficience intellectuelle.

Au sein des nombreux ateliers ouverts dans le Valais romand entre Sierre et Collombey, ces personnes peuvent, accompagnées par des maîtres spécialisés, exercer des tâches où elles trouvent un épanouissement personnel. A Saint-Maurice est établi le seul atelier artistique. Ouvert en 2007, il était installé jusqu'au mois de mars dernier au numéro 34 de la Grand-Rue.

Sept artistes, peintres et dessinateurs, s'activent actuellement sous la conduite de Christian Bidaud, professeur de dessin et accompagnateur social, dans des locaux flambant neuf où sans nul doute ils vont trouver, à l'intérieur de ce nouveau cadre, l'atmosphère nécessaire à l'affirmation de leur talent déjà reconnu suite à plus d'une vingtaine d'expositions.

L'innovation, née du projet Duc, est l'ouverture d'une galerie d'art, la «Galerie Oblique». La FOVAHM assurera sa gestion et sa programmation. Il est prévu cinq expositions annuelles qui permettront d'admirer les œuvres d'ar-



Artistes en plein labeur
photo Christian Bidaud, FOVAHM Saint-Maurice

tistes valaisans, chablaisiens : à chaque manifestation, un artiste de l'atelier travaillera de concert avec l'artiste invité. Christine Aymon, peintre et sculpteur domiciliée à Vérossaz, ouvrira au mois de septembre le cycle des expos.

L'atelier et la galerie sont depuis peu devenus une ruche en pleine activité. Prochainement les appartements seront mis en location par la Commune. Les recettes locatives permettent au bâtiment d'être autofinancé et de ne pas peser sur le ménage communal.

Une nouvelle vie commence pour la Maison Duc dont la double entrée - au 61 Grand-Rue pour la Galerie Oblique

OBLIQUE



GALERIE D'ART / SAINT-MAURICE

Projet d'enseigne de la galerie, conçu par le graphiste Diego Fellay.

et au 36A avenue d'Agaune pour l'atelier de la FOVAHM et les appartements - est un des signes de l'évolution architecturale du bâtiment, tourné désormais en direction de l'Abbaye.

Fêtes inaugurales en perspective

Deux moments festifs sont d'ores et déjà programmés. Le vendredi 14 septembre aura lieu le vernissage de l'exposition consacrée à Christine Aymon. Le jour suivant, la Commune organisera une verrée officielle, marquant la fin d'un projet initié voilà huit ans dont beaucoup d'Agaunois avaient hâte de voir l'achèvement.



Le bâtiment au début des travaux... photo Clin d'oeil S. Rouiller



... et au terme de ceux-ci. photo Pauline Pilloud